



HAL
open science

Licence Sciences de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de gestion. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02036563

HAL Id: hceres-02036563

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036563>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001129

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Sciences de gestion

Présentation de la mention

La licence 3 Sciences de gestion de l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) propose une formation généraliste en gestion qui constitue un prérequis pour intégrer les masters de l'IAE, mais aussi tout master à dominante sciences de gestion dans un autre établissement ou, en admission parallèle, une école de commerce. L'insertion professionnelle suite à l'obtention de cette licence est possible, mais demeure exceptionnelle.

Son principal objectif est de faire acquérir aux étudiants les bases scientifiques et opérationnelles nécessaires pour exercer des fonctions de managers spécialisés dans les entreprises. La spécialisation des étudiants est progressive et leur projet professionnel peut se construire au cours de cette dernière année de licence et du master qui la prolonge. Des cours centrés sur le fonctionnement des entreprises, l'intervention de professionnels et un stage obligatoire en cours de licence contribuent à la professionnalisation des étudiants tout en leur permettant d'acquérir des connaissances solides qui constituent des préalables à leur intégration en master.

Enfin, l'entrée en L3 Sciences de gestion est sélective, via le test national IAE Message et un entretien individuel. Ceci permet d'accueillir des étudiants venant d'horizons différents (2ème année de licence, DUT, BTS), mais qui sont tous motivés pour approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences dans le champ des sciences de gestion (comptabilité, gestion des ressources humaines ou management des entreprises, métiers du management).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	109
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	75 % - 77 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le débouché naturel des étudiants de la L3 Sciences de gestion est la poursuite d'études en master à l'UPJV, et plus particulièrement à l'IAE comme l'attestent les statistiques présentées. Les métiers ciblés sont clairs et cohérents avec les parcours proposés, même si la vraie spécialisation professionnelle est offerte en master. L'enseignement de l'anglais est significativement présent, mais concentré sur le semestre 5, il disparaît au semestre 6. Les enseignements d'informatique appliquée à la gestion sont bien représentés, aussi bien dans des cours spécifiques que dans certains cours de gestion où l'informatique est un outil indispensable. L'ouverture internationale de la formation mériterait d'être plus développée et les étudiants davantage incités à réaliser une partie de leur parcours dans une université partenaire.

Etudes de cas, travaux de groupes, mises en situation et stage obligatoire permettent d'accentuer le caractère professionnalisant de cette licence qui sera approfondi en master avec une spécialisation progressive des compétences développées. L'évaluation de la formation et des enseignements reposaient essentiellement sur des retours informels d'information manifestement pris en compte pour adapter la formation. Les dispositifs en cours de mise en œuvre au sein de l'UPJV, et spécifiquement au sein de l'IAE, devraient permettre de mieux formaliser cette évaluation. Ce point est important pour améliorer le pilotage de cette licence, qui semble essentiellement reposer sur des démarches informelles. La bonne connaissance de la population étudiante doit donc être complétée par une meilleure connaissance de leurs appréciations sur leur formation combinée avec l'appréciation de personnalités extérieures (ce que devrait permettre le conseil de perfectionnement), afin d'alimenter une démarche d'amélioration continue de son fonctionnement et de ses contenus.

- Points forts :

- Formation favorisant la professionnalisation des étudiants.
- Taux de réussite et débouchés en master au sein de l'IAE dans un cycle intégré.
- Enseignements adaptés au public hétérogène entrant en L3.
- Deux parcours proposés : l'un axé sur la comptabilité-finance, l'autre généraliste.

- Points faibles :

- Evaluation de la formation et des enseignements.
- Formalisation du pilotage de la formation et des missions de l'équipe pédagogique.
- Autoévaluation très limitée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à ce que la mise en œuvre annoncée des dispositifs d'évaluation au niveau de l'UPJV et de l'IAE soit effective, mais aussi efficace. Autrement dit, il faudrait que l'équipe pédagogique s'empare des résultats de ces évaluations pour analyser systématiquement le fonctionnement de la licence et mette en œuvre des améliorations dans les domaines qui le nécessiteraient. Le développement de l'enseignement de l'anglais sur les deux semestres et l'incitation à poursuivre l'apprentissage d'une autre langue étrangère favoriserait le départ d'étudiants dans des universités partenaires.